Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET

Direction générale de l'enseignement et de la recherche

Mission de la stratégie et des systèmes d'information
1 ter avenue de Lowendal
75700 PARIS 07 SP
Dossier suivi par Mireille TROUPEL
Tél : 01.49.55.44.61 - Fax : 01 49 55 56 17

NOTE DE SERVICE
DGER/MISSI/N2013-2053
Date: 17 avril 2013

Date de mise en application : immédiate

Nombre d'annexes : 4

Le Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
à
Mesdames et Messieurs les :
Directeurs de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Chefs de Services de la formation
et du développement
Chefs d'établissements publics et privés

Objet : Accompagnement de la mise en œuvre dans les DOM-COM de l'épreuve E6 du baccalauréat professionnel – spécialités Services aux personnes et aux territoires (SAPAT) et Productions Horticoles (PH).

Mots clés : Session - Formation – RVP – Evaluation – capacités professionnelles

Résumé : Information des équipes pédagogiques sur l'organisation d'une action d'accompagnement thématique en formation ouverte et à distance (FOAD) concernant les modalités de mise en œuvre de l'épreuve E6 du baccalauréat professionnel – spécialités SAPAT et Productions Horticoles dans les DOM-COM.

Il est demandé aux délégués régionaux à la formation continue (DRFC) de coordonner les inscriptions des agents des établissements publics et privés de leur région dans cette action de formation en FOAD.

Destinataires	
Pour exécution : Directions de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Service d'Etat de l'agriculture, de la forêt et de l'environnement Haut commissariat de la République Services de la formation et du développement Établissements publics nationaux et locaux d'enseignement agricole Établissements publics d'enseignement supérieur relevant du MAAF Unions nationales fédératives d'établissements privés Délégués régionaux à la formation continue (DRFC)	Pour information : Inspection de l'enseignement agricole

Afin d'accompagner les équipes pédagogiques à la mise en œuvre des nouvelles épreuves introduites dans le cadre de la rénovation de la voie professionnelle, des formations sont prévues au cours de l'année scolaire 2012-2013 pour les spécialités dont la session d'examen se déroulera en juin 2014.

Cette note de service présente l'action de formation en FOAD organisée **pour les spécialités SAPAT et Productions Horticoles dans les DOM-COM.**

1. PRESENTATION DU DISPOSITIF DE FORMATION

1.1. Objectifs

Aider les équipes pédagogiques à :

- Appréhender les changements induits par la RVP.
- Accompagner les changements de pratiques pour préparer les élèves à l'épreuve E6 du baccalauréat professionnel rénové.
- Favoriser un changement de pratiques d'évaluation et de certification des épreuves professionnelles.

1.2. Public cible

Sont conviés à cette action de formation les enseignants et membres de jury des établissements publics et privés concernés par l'épreuve E6 du baccalauréat professionnel – spécialités SAPAT et Productions Horticoles ayant une session d'examen en Juin 2014.

L'inscription à cette formation est limitée **aux enseignants des disciplines intervenant dans l'épreuve E6.**

Les participants sont les porte-paroles des équipes des établissements durant la session, ils sont également les relais d'information et d'animation dans leur établissement après la session.

1.3. Dispositif de formation

Cette formation a fait l'objet d'une construction commune par l'ENFA, Eduter-Ingénierie, l'Inspection de l'enseignement agricole et les structures impliquées de la DGER.

Elle est co-animée par des formateurs de l'ENFA et/ou d'Eduter-Ingénierie ainsi que par des inspecteurs pédagogiques.

La formation sera organisée via la plate-forme de formation à distance de l'ENFA (Univert) qui permettra de mettre à disposition des participants :

- des ressources pédagogiques présentant les repères méthodologiques et conceptuels, les questions posées par l'épreuve E6 en général et dans les spécialités SAPAT et Productions Horticoles, ainsi que des éléments de réflexion pour préparer les élèves à l'épreuve E6,
- un forum de discussion permettant aux participants de poser des questions, d'obtenir les réponses des différents intervenants et d'échanger entre enseignants intervenant dans l'épreuve E6.

L'équivalent d'une journée de formation sera planifiée avec le chef d'établissement de l'enseignant, en fonction des contraintes spécifiques à chaque établissement, de manière à ce que ce temps ainsi libéré puisse être exclusivement consacré à la formation à l'épreuve E6. En outre, l'enseignant en formation devra disposer d'un ordinateur avec un accès à internet.

Dans le but de favoriser les échanges via la plate-forme, les enseignants pourront éventuellement se regrouper afin de suivre la formation et participer aux forums d'échanges.

1.4. Dates de formation

La plate-forme Univert de formation à distance sera accessible du **27 mai 2013 au 5 juillet 2013** :

- pour la spécialité SAPAT et pour les établissements de la Guadeloupe, de la Martinique, de La Réunion, de Mayotte, de la Nouvelle Calédonie et de la Polynésie Française.
- pour la spécialité Productions Horticoles et pour les établissements de la Guyane, de la Guadeloupe, de La Réunion, de la Nouvelle Calédonie et de la Polynésie Française.

2. MODALITES D'ORGANISATION DE LA FORMATION

2.1. Responsabilités respectives des acteurs

2.1.1. l'ENFA, support de la formation : mail : enfa.sna@educagri.fr

A ce titre, elle est chargée :

- d'assurer l'organisation matérielle de la formation (mise à disposition de la plate-forme FOAD et des ressources pédagogiques, gestion des inscriptions sur la plate-forme Univert via SAFO, envoi des mails individuels valant invitation et indiquant identifiant et mot de passe pour accéder à la plate-forme, ouverture des forums d'échanges, envoi des modes d'emploi …),
- d'assurer le suivi des inscriptions par la procédure SAFO via Internet et d'enregistrer dans SAFO l'inscription des éventuelles candidatures « papier » qui lui sont transmises,
- de valider les candidatures en tant que structure organisatrice,
- d'envoyer aux DRFC des régions les invitations à la formation et des documents nécessaires (format PDF),
- d'établir les listes d'émargement et de les faire parvenir aux intervenants,
- de délivrer les attestations de formation et de les envoyer aux DRFC des régions,
- de transmettre à la DGER/MISSI un bilan de l'action conduite.

2.1.2. les DAAF

Les DAAF sont chargées :

- d'établir la liste de tous les établissements publics et privés de leur région,
- d'assurer la communication auprès de ces établissements publics et privés de l'existence de cette action de formation,

Pour les établissements publics :

- de valider les candidatures des agents sur SAFO et de veiller à ce que chaque agent dispose de son code SAFO. La création de ce code se demande en remplissant la fiche « Demande de création d'un code SAFO » jointe (Cf. **Annexe 1**).

2.2. Prise en charge des frais

Cette formation organisée en FOAD ne donnera lieu à aucun remboursement de frais de déplacement et de séjour.

3. MODALITES PRATIQUES D'INSCRIPTION

3.1. Modalités d'inscription pour les personnels de l'enseignement public

Les inscriptions s'effectuent de la manière suivante :

- les enseignants et membres de jury concernés par l'épreuve E6 souhaitant s'inscrire doivent remplir la fiche d'inscription « papier » (**Cf. Annexe 2**), elle peut aussi être téléchargée sur le site : http://www.safo.chlorofil.fr/ et **la faire signer** par leur supérieur hiérarchique (proviseur). **Le nom, le prénom et l'adresse mail educagri de l'enseignant seront utilisés pour procéder à l'inscription de l'enseignant.**
- cette fiche d'inscription est saisie par le responsable local de formation (RLF) de l'établissement via le site : http://www.safo.chlorofil.fr/ selon les procédures habituelles d'inscription à un stage de formation, en renseignant le code action :

SAPAT : Code action session (safo) : **530568/1**

Productions Horticoles : Code action session (safo) : **530569/1**

Date limite d'envoi/ Clôture des inscriptions : **le 17 mai 2013**

- le délégué régional à la formation continue (DRFC) de la région dont dépend l'agent **doit émettre un avis** via le logiciel SAFO.
- une fois les inscriptions enregistrées par l'ENFA, un courriel « valant invitation » sous format PDF sera envoyé à chaque enseignant accompagné d'informations complémentaires (adresse internet, identifiant, mot de passe, mode d'emploi pour accéder à la plate-forme Univert…).

3.2. Modalités d'inscription pour les personnels de l'enseignement privé

Une fiche d'inscription est jointe en annexe (**Cf. Annexe 3**). Il est possible de la remplir directement, puis de la scanner après signature pour faciliter les envois. **Le nom, le prénom et l'adresse mail de l'enseignant sont absolument indispensables pour procéder à l'inscription de l'enseignant.**

Pour chaque fédération, la procédure est la suivante :

- pour les établissements relevant du CNEAP : à retourner, dûment complétée à l'IFEAP
- pour les établissements relevant de l'UNREP : à retourner, dûment complétée, à l'UNREP
- pour les établissements MFR et IREO : à retourner, dûment complétée, aux fédérations régionales

Ce sont donc l'IFEAP, l'UNREP et les fédérations régionales MFR qui valident les fiches d'inscription des établissements et qui retournent l'ensemble des fiches par envoi groupé et scanné à l'ENFA.

SAPAT : Code action session (safo) : **530568/1**

Productions Horticoles : Code action session (safo) : **530569/1**

Date limite d'envoi/ Clôture des inscriptions : **le 17 mai 2013**

Attention : les inscriptions individuelles ou en provenance des établissements, non validées par l'IFEAP, par l'UNREP ou les fédérations régionales, **ne seront pas prises en compte.**

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENFA, un courriel « valant invitation » sous format PDF sera envoyé à chaque enseignant accompagné d'informations complémentaires (adresse internet, identifiant, mot de passe, mode d'emploi pour accéder à la plate-forme Univert…).

La chef de la mission de
la stratégie et des systèmes d'information
Signé : Véronique LE GUEN

ANNEXE 1

Fiche d'identification d'un nouvel agent
Pour création code SAFO

Nom : *(Obligatoire)*	Prénom : *(Obligatoire)*
Nom de jeune fille : *(Obligatoire)*	Sexe : ☐ F ☐ M *(Obligatoire)*
Date de naissance : *(Obligatoire)*	N° INSEE : *(Obligatoire)*
Diplôme le plus élevé (*) : *Exemple 5 Licence*	N° EPICEA pour les contractuels et formateurs d'Etat *(Obligatoire)*
Etablissement d'affectation : *(précisez LEGTA – CFA – CFPPA)*	Etablissement d'exercice : *(précisez LEGTA – CFA – CFPPA)*
Date d'entrée dans l'établissement :	Temps de travail en CFA et/ou en CFPPA en % :

Statut *(cochez la case correspondante)*	*Types de personnels* *(cochez la case correspondante)*
☐ Contractuel d'Etat (ACEN) ☐ Contractuel régional (ACER) ☐ Contractuel établissement (ACB)	☐ Personnel de direction (dont directeur de centre constitutif d'un EPL) ☐ Personnel d'enseignement ☐ Personnel d'éducation et de surveillance ☐ Personnel ATOSS ☐ Autres
Statut handicapé (COTOREP) ☐ Oui ☐Non	Corps : ☑ A ☐B ☐C

Fonction (autre qu'enseignement) : ☐ Directeur de CFA ☐ Directeur de CFPPA ☐ Directeur d'Exploitation Agricole ☐ Directeur d'Atelier Technologique	
Discipline(s) enseignées(*) : *Exemple Discipline(s) enseignées : 13*	Niveau(x) d'enseignement(*) : *Exemple Niveau(x) d'enseignement :1 4 5*

(*) voir ci-après

Diplômes	Diplômes	Disciplines enseignées	Niveaux d'enseignement
Niveau 1 1 Ingénieur agronome 2 DEA-DESS 3 DEA 16 Doctorat 17 Doctorat (étranger) 18 Autre diplôme niveau 1 Niveau 2 4 Maîtrise 5 Licence 6 MST 19 Autre diplôme niveau 2 28 Ingénieur agricole 29 Certificat de maîtrise 30 Certificat de licence 31 Diplôme étranger de niveau 2 Niveau 3 7 BTS 8 DUT 9 DEUG 10 DEUST 20 Autre diplôme niveau 3 32 BTSA 33 Diplôme étranger de niveau 3	Niveau 4 11 BAC 12 BTA 21 Autre diplôme niveau 4 34 Bac technique 35 Bac pro 36 Diplôme étranger niveau 4 37 BP Niveau 5 13 BEP 22 Autre diplôme niveau 5 38 BEPA 39 BPA 40 Diplôme étranger de niveau 5 Niveau 6 14 CAP 15 Certificat d'étude 25 Autre diplôme de niveau 6 41 CAPA 42 Diplôme étranger de niveau 6 Autres 26 Autre diplôme niveau inconnu 14 27 Autre diplôme inconnu (étranger)	1 Agroalimentaire 2 Agroéquipements 3 Agronomie 4 Aménagement de l'espace 5 Biologie animale/zootechnie 6 Biochimie 7 Biotechnologies 8 Bureautique 9 Biologie végétale/phytotechnie 10 Comptabilité 11 Documentation 12 Écologie 13 Économie 14 Économie sociale 15 EPS 16 ESC 17 Français 18 Gestion 19 Histoire géographie 20 Informatique 21 Langues 22 Mathématiques et statistiques 23 Philosophie 24 Productions aquacoles 25 Productions forestières 26 Productions horticoles 27 Sciences biologiques 28 Sciences physiques 29 Techniques d'expression. et de communication 30 Techniques commerciales 31 Viticulture, œnologie	1 BTSA 2 Prépa grandes écoles 3 CS niveau 3 4 Bac 5 Bac technologique 6 BTA 7 Bac professionnel 8 S niveau 4 9 BEP 10 BP 11 BEPA 12 CS niveau 5 14 4ème 3ème techno 15 4ème 3ème prépa

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET

Demande d'inscription à une action de formation des personnels - 2013

Respectez les dates limites d'inscriptions indiquées sur le descriptif de l'action.

Nom (M. Mme) :	Prénom :
Courriel agent :	Tél :
Fonction(s) exercée(s) :	Catégorie : ◉ A ○ B ○ C
Direction ou EPL d'affectation :	
Établissement d'exercice :	
Service :	
Adresse administrative :	
Courriel institutionnel :	Tel :

◉ Agent d'EPL	○ Autre agent MAAF	○ Agent hors MAAF

Code Action :	◉ **Action SAFO** ○ **Action EPICEA**

Titre de l'action :

Structure organisatrice de l'action :

n° session	Dates (début – fin)	Lieu	Si à distance, cochez
			☐
			☐
			☐
			☐

Motivation de la demande ① **(1 seule réponse)**

◉ T1 Adaptation immédiate au poste de travail	○ FS Formation statutaire	○ BC Bilan de compétence
○ T2 Adaptation à l'évolution prévisible des métiers	○ PEC Préparation aux concours	○ PP Période de professionnalisation
○ T3 Développement ou acquisition de nouvelles qualifications (développement personnel)	○ VAE Validation des acquis d'expérience	

Cette demande fait-elle l'objet, par ailleurs, d'une demande de mobilisation du Droit Individuel à la Formation (DIF) auprès du service des Ressources Humaines : ○ Oui ◉ Non (le DIF ne peut pas être mobilisé pour T1, FS, PP)

Vos attentes précises par rapport à cette formation :

Vous devez dater et signer cette fiche, la faire viser par votre supérieur hiérarchique, puis la transmettre à votre RLF③

Indiquez votre code agent ② : SAFO (agents EPL) **ou** EPICEA (Autre agent MAAF)

Fait à Le **Signature de l'agent**

Si cette demande est retenue, elle constitue un engagement ferme à suivre la formation.

Avis du supérieur hiérarchique chef de service ou d'établissement	**Visa du RLF** ③	**Visa de l'autorité susceptible d'assurer l'indemnisation des frais de déplacement**
Avis favorable ☐ / Avis défavorable ☐ Motif : Nom, Signature et cachet	Nom : Courriel : Téléphone : Signature	Avis favorable ☐ / Avis défavorable ☐ Motif : Nom, Signature et cachet

① Voir note de service SG/SDDPRS/N2008-1226, relative à la mise en œuvre des modalités de formation tout au long de la vie dans les services du MAAF.

② Saisie obligatoire de votre code agent (SAFO ou EPICEA). Si vous ne le connaissez pas : renseignez-vous auprès de votre RLF ③Responsable Local de Formation

ANNEXE 3

ETABLISSEMENTS PRIVES

A retourner à l'ENFA de Toulouse
2 route de Narbonne
BP 22687
31326 Castanet Tolosan cedex
Mail : enfa.sna@educagri.fr

A compléter par l'établissement privé
(Cf. Annexe 2)
Pour envoi à l'IFEAP ou à l'UNREP ou à la Fédération régionale de l'UNMFREO

Fiche d'inscription

NOM : Prénom : Date de Naissance : (à renseigner obligatoirement) N° INSEE : /___/____/____/____/_____/_____/ /__ __/ Catégorie : Grade : Mèl Professionnel : (obligatoire):	Établissement : *Adresse (postale exacte) :* Fax : Mèl Établissement (obligatoire) : Fédération : Adresse : Tél. : Fax :

Vous êtes : ☐ Directeur adjoint Coordonnateur de la filière Enseignant Autre Motivations de la demande : Développement personnel Compétences professionnelles Nouvelles fonctions Nouveaux programmes	Intitulé de l'action : Accompagnement thématique sur les modalités de mise en œuvre de l'épreuve E6 du baccalauréat professionnel pour les DOM-COM en FOAD. Structure organisatrice de l'action : ☐ SAPAT : Code de l'action **530568/1** Date limite d'inscription 17 mai 2013 ☐ Productions Horticoles : Code de l'action : **530569/1** Date limite d'inscription : 17 mai 2013

Avis du Directeur de l'établissement	Visa :
☐ Favorable Défavorable Motif du refus :	**Visa de l'IFEAP** **ou** **Visa de la fédération régionale (MFR, IREO)** **ou** **Visa de l'UNREP** (envoi groupé)
Date : Signature et cachet :	Date : Signature et cachet :

	Délégués régionaux à la formation continue (DRFC) et DR GRAF	
GUADELOUPE	**Mme Nadia COLOT (DRFC)** nadia.colot@agriculture.gouv.fr Assistante : Mme Marie-Ena BERNOS	DAAF de la Guadeloupe Jardin Botanique 97169 BASSE-TERRE CEDEX Tél. : 05.90.99.60.39 Tél. : 05.90.99.60.17 Fax : 05.90.99.09.10
GUYANE	**Mme Fanny PAYET (DR GRAF)** fanny.payet@educagri.fr	LEGTA de Macouria BP 53 97355 MACOURIA TONATE Tél. : 05.94.38.76.26 Fax : 05.94.38.76.25
MARTINIQUE	**Mme Julie ALCINDOR (DRFC)** julie.alcindor@agriculture.gouv.fr	DAAF Martinique Jardin Desclieux BP 642 97262 FORT DE FRANCE Tél. : 05.96.71.21.36 Fax : 05.96.71.20.71
REUNION	**Mme Patricia COSTE (DRFC)** patricia.coste@agriculture.gouv.fr	DAAF de la Réunion Parc de la Providence 97489 SAINT DENIS DE LA REUNION Tél. : 02.62.30.89.47 Fax : 02.62.30.89.99

Chefs des Services Formation Développement (CSFD)

MAYOTTE	**M. Pascal LANTERNIER (CSFD)** pascal.lanternier@agriculture.gouv.fr pascal.lanternier@educagri.fr	SFD Mayotte Lycée agricole de Mayotte BP 2 COCONI Tél. : 02.69.61.12.13 Fax : 02.69.61.10.31
NOUVELLE-CALEDONIE	**M. Olivier GRZELAK (CSFD)** olivier.grzelak@agriculture.gouv.fr olivier.grzelak@educagri.fr	SFD Nouvelle-Calédonie Direction du service d'Etat de l'agriculture, de la forêt et de l'environnement BP 180 98845 NOUMEA Tél : 00.687.23.24.35 Fax : 00.687.23.24.40
POLYNESIE FRANCAISE	**M. Gilles COLLET (CSFD)** gilles.collet@educagri.fr	Polynésie Française Service Formation Développement BP 1007 Papetoaï 98729 MOOREA Tél. : 00.689.56.11.34 Fax : 00.689.56.17.78